- FORFAIT SAISON 2025 -

NUM :

BASE DE LOSIRS LAKECITY

	CERTIF/Autor	Règlement	Att.Etudiant
PIECES MANQUANTES			
DOSSIER COMPLET			

Tableau réservé à l'administration, ne rien inscrire

FORFAITS	Tarif Normal	Tarif Etudiant*	Tarif Kids (-14 ans)*
PLEINE Saison- MULTI-PARKS** *+ 1 carte multipass offerte.(de Avril à Octobre)*	**680€**	**580€**	**420€**
Basse saison *+ 1 carte multipass offerte.* **(hors juillet-Aout)**	**520€**	**420€**	**300€**

Pour tout achat d'un pass 2025, recevez 1 multipass (1H AQUAPARK et 1 H de Grand TELESKI) Offerts pour inviter famille / amis.

** Sous présentation d'un justificatif valide et à jour. ** Accès à 10 autres Park , voir conditions.*
Forfait saison nominatif valable sur l'année 2025. Accès au grand téléski nautique 6 pylônes, voir conditions générales.

NOUVEAU : LOCATION DE CASIERS, (Board ,casque, gilet)
A voir sur site dès l'ouverture. Nombre limité.

NOM : ……

PHOTO
(sauf si abo 2024)

Prénom : ……
Date et lieu de naissance : ……/……/…… À ……
Adresse : ……
……
Code postal…… **Ville**……
Téléphone : ……
Mail : ……@……
Personne à joindre en cas d'urgence : ……
Téléphone : ……

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le pratiquant doit fournir, une autorisation à la pratique d'activités physique et sportive, dispensée **par un médecin** ou reconnais n'avoir aucune contre-indication médicale, ancienne opération, ou autres…
Pour toute **personne mineure**, une autorisation parentale (ou tuteur légal) est nécessaire pour la pratique et en cas d'accident.

☐ AUTORISATION PREALABLE (MEDECIN)

☐ AUTORISATION PARENTALE (Personne mineure)

CONDITIONS GENERALES

Le pratiquant s'engage à respecter le **règlement intérieur** de la Base de Loisirs LAKECITY.
Entre autres : Etre équipé d'un casque, gilet homologué et en état de service.
Un autocollant vous sera remis et collé sur votre casque (obligatoire pour accéder au téléski).
Le forfait saison vous donne accès à des tarifs spécifiques pour la location du matériel et des réductions -10% sur les articles en vente à la boutique. Des tarifs réduits sont aussi appliqués sur les stages.
Nous invitons les pratiquants à éviter les heures d'affluences, heures pendant lesquelles le nombre de tours maximum est limité. Le grand téléski peut être privatisé pendant la saison, vous trouverez généralement une information sur les réseaux sociaux. Le forfait saison ne donne droit à aucunes priorités quant au passage sur le ponton. En cas de non-respect du règlement intérieur ; autres comportement jugé irrespectueux ou dangereux en termes de sécurité, peut conduire à une annulation de forfait ou un refus temporaire d'accès au ponton de départ. Nous vous rappelons que ce sport de glisse reste une activité physique et sportive à risque avec l'importance de l'échauffement et des conseils des moniteurs encadrant. L'Equipe de Lakecity se tient à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.
Durant la période de forte affluence Juillet/aout, un système de réservation en ligne de vos créneaux peut être mis en place. En cas de fermeture de l'établissement (confinement ou autre de moins de 6 semaines) sous directive du gouvernement du a la lutte contre le Covid-19, le forfait est non remboursable. Au-delà il sera remboursé sous forme d'avoir uniquement.

****PASS MULTI-PARKS** Liste et conditions à l'accueil et site internet

REGLEMENT

VIREMENT BANCAIRE UNIQUE
SAS LAKECITY
IBAN (International Bank Account number) : FR76 1005 7190 7500 0200 3000 113
BIC (Bank Identification Code) : CMCIFRPP
(Merci de préciser votre nom dans l'ordre de virement).
CHEQUES : A l'ordre de SAS LAKECITY, 1 règlement ou 3 chèques à donner lors de l'inscription.
ESPECES / CHEQUES VACANCES sur place.
Inscription à nous retourner avec le règlement complet ou par e-mail / voie postale.

Fait à : le ,
Signature suivie de la mention *« lu et approuvé »*.

Base de loisirs LAKECITY 108 route du Barp 33380 MIOS
06 40 65 11 71 - contact@lakecity.fr - www.lakecity.fr